



S. I. R.P.I. DE MOMBRIER, SAMONAC ET SAINT TROJAN (Siren : 253303291)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Mombrier
Arrondissement	Blaye
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/08/1981
Date d'effet	17/08/1981

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Yannick LATOUILLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33710 MOMBRIER
Téléphone	05 57 64 39 36
Fax	05 57 64 20 20
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	1 208
Densité moyenne	104,86

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Mombrier (213302854)	417
33	Saint-Trojan (213304868)	345
33	Samonac (213305006)	446

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire - <i>l'acquisition des fournitures scolaires suivant un budget annuel défini en amont du budget par le syndicat - Intègre le mobilier des classes des trois écoles et acquiert le matériel - Prise en charge financière des sorties vers la piscine, vers les autres écoles en cas de manifestation groupée, de sortie dans un périmètre de 50 km si sortie réalisable avec le petit bus appartenant au SIRP</i>
<p>Activités péri-scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le ramassage et le transport des élèves des points d'arrêt vers les écoles et vice versa ainsi que d'une école vers une autre école du regroupement - La gestion des recettes des cantines, le paiement du transport et des repas au fournisseur</i> - <i>Acquiert la compétence de la restauration scolaire (mise en place, service, nettoyage de la salle de restauration et de la cuisine), du nettoyage des salles de classes et des sanitaires - Rétribue le personnel spécifique et nécessaire au fonctionnement de ces services ainsi que le personnel de la classe maternelle, du transport et du secrétariat administratif</i>
<p>Aménagement de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transport scolaire - <i>Le ramassage et le transport des élèves des points d'arrêt vers les écoles et vice versa ainsi que d'une école vers une autre école du regroupement</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)